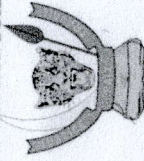


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAUTURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

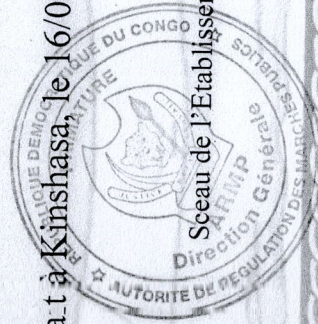
ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 151/2024

AUX ETABLISSEMENTS JEHOVAH JURE BASABOLI

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/014/2024, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent quarante-huit mille huit cent quarante, quarante-trois centimes (USD 348 840,43) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille quatre cent quarante-un, quatre-vingt-huit centimes (USD 2 441,88): pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 16/08/2024.

Directeur Administratif et Financier



M. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général